
**AFRICA
GREEN**
CORPORATION



***Création d'un logo pour le projet
BIOKARIT***

Termes de Référence

Août 2019

1. Contexte

Dans le but de promouvoir la chaîne de valeur beurre de karité bioéquitable au Bénin, Africa Green Corporation SA a initié un projet de mise en place d'une unité semi-industrielle de production et d'exportation de beurre de karité bioéquitable destiné au marché européen et américain nommé **BIOKARIT**.

Dans le but d'offrir au projet BIOKARIT une identité visuelle officielle, il est lancé cet appel à proposition pour la création d'un logo et la fourniture de la chartre graphique, document regroupant l'ensemble des règles fondamentales d'utilisation du logo.

Le logo et la chartre graphique sont destinés à être utilisés sur tous les supports de communication interne et externe du projet BIOKARIT. Le présent appel à candidature vise à sélectionner un graphiste pour la réalisation de ce logo. Cette sélection se fera en deux étapes.

2. Etape 1 : Pré-sélection du prestataire (graphiste)

Prestations demandées

- Proposer 01 logo ;
- une note descriptive des logos proposés;

Caractéristiques du logo

Le logo doit respecter les caractéristiques suivantes :

- **Mots clés devant être ressorti : BIOKARIT, Forêt Sombé**
- **la qualité visuelle** : graphisme, couleurs, polices de caractères, etc. ;
- **l'originalité** : le logo du projet **BIOKARIT** ne devra pas être une déclinaison d'un autre logo ;
- **Comporter au maximum trois (03) couleurs** à choisir, dont le **vert**, couleur caractéristique de l'économie verte.
- **la lisibilité** : le logo devra être lisible, c'est-à-dire facilement reconnaissable et mémorisable;
- **spécificité et la simplicité** : ces aspects devront permettre d'ancrer plus facilement le logo dans la mémoire du public cible par rapport au *karité*, et donc de l'identifier plus vite.

Soumission de proposition

- ✓ Le logo proposé doit être soumis au plus tard le 30 août 2019 à 12 heures:
 - Au siège de Africa green Corporation sis à Cotonou, Les Cocotiers, Lot 657-D dans une enveloppe sur laquelle le prestataire mentionnera ses contacts.
 - Ou par courrier électronique à l'adresse suivante : info@africa-green.com;
avec copie aux adresses : karel.montcho@africa-green.com;
anicet.semassa@africa-green.com.
- ✓ Cette proposition de logo doit être accompagnée de l'offre financière (tenir compte du livrable ci-dessus défini).

3. Etape 2 : Sélection du prestataire

L'étape 1 permettra de faire la pré-sélection du logo qui répond plus critères ci-dessus définis. Ce logo peut être susceptible de modification. Seul le graphiste ou le prestataire ayant fait cette proposition sera contacté pour l'étape suivante.

Livrables

Le prestataire retenu devra fournir pour la suite une charte graphique du logo pré-sélectionné.

L'intégralité de la prestation doit être réalisée et livrée de façon à ce que le logo puisse faire l'objet d'un dépôt à l'Agence Nationale de la Protection industrielle (ANAPI) et à l'OAPI.

4. Critères de sélection

Les propositions seront sélectionnées selon les critères suivants :

- Respect du cahier de charge ;
- Qualité de la création artistique